



CP/OSMR/2022

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bintou Keita appelle à poursuivre les auteurs de discours de haine

Kinshasa, 20 juin 2022 – La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, exprime sa profonde inquiétude quant à la recrudescence des messages de haine et l'incitation à l'hostilité en République démocratique du Congo.

Quelques jours après la première édition de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine, et malgré les appels à la retenue et au calme des autorités congolaises, des messages incitant à l'hostilité contre des citoyens congolais ou étrangers en raison de leur appartenance ethnique ou nationale, continuent à être diffusés sur diverses plateformes.

« Dans le contexte actuel d'attaques régulières contre les forces de sécurité nationales et les Casques bleus, les citoyens congolais, quelles que soient leurs origines, doivent se réunir autour de leur armée, leurs autorités et leurs alliés » a déclaré Bintou Keita. « La stigmatisation d'une partie de la communauté nationale sape l'indispensable cohésion nécessaire pour faire face ».

La Représentante spéciale rappelle que les incitations à la haine, la violence et l'hostilité constituent des infractions au droit pénal congolais et au droit international. Elle invite les autorités à initier des poursuites contre leurs auteurs, quels qu'ils soient.

Elle encourage aussi le Parlement à adopter le plus rapidement possible la loi sur le tribalisme, le racisme et la xénophobie actuellement en discussion.

Enfin, la Représentante spéciale continue à appeler les groupes armés à déposer les armes et à intégrer les processus politiques visant à les démobiliser, les réintégrer dans leurs communautés ou les rapatrier dans leurs pays d'origine.